

II

*Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'Ambassadeur
des États-Unis d'Amérique au Canada*

N° E-176

OTTAWA, le 23 juin 1952

EXCELLENCE,

J'ai l'honneur de me référer à votre note N° 262, en date du 23 avril 1952, avec laquelle vous me remettiez un projet d'accord sur l'attribution des canaux de fréquences aux stations de télévision sises le long de la frontière du Canada et des États-Unis.

Je vous confirme par la présente que ce projet d'accord convient à mon Gouvernement. Votre note et la présente réponse constitueront donc un accord à ce sujet entre nos deux gouvernements, entrant en vigueur ce jour même.

Veuillez agréer, Excellence, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

*Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures,
L. B. PEARSON.*